ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 118844

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques que pourraient occasionner l'installation des antennes relais de téléphonie mobile. Le manque d'études préalables inquiète un certain nombre de concitoyens qui craignent les effets des ondes électromagnétiques sur la santé, et notamment sur les jeunes enfants. Aussi, il souhaiterait savoir s'il entend prendre des mesures de prévention en l'absence de résultats scientifiques probants.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 118844
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1725